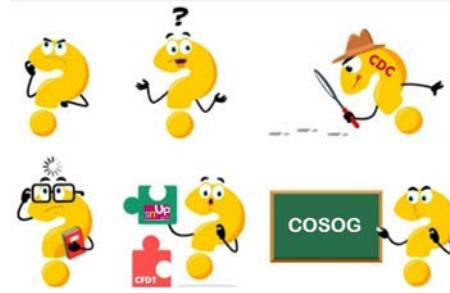




Le syndicalisme engagé
au Quotidien



COSOG ???...



Grâce à l'UNSA vous avez du café à disposition sur tous les sites, grâce à l'UNSA vous avez la semaine de 4 jours, grâce à l'UNSA vous avez une PVO... Grâce à l'UNSA vous n'avez plus de COSOG... « Ah merde », elle ne l'a pas faite celle-là ?

Franchement, vous n'en avez pas marre de ce type de communication à gogo où l'on vous fait croire qu'une seule organisation syndicale suffit ?

Il est vrai qu'avec autant de moyens on peut tout se permettre, mais est-ce vraiment ce que les personnels de l'Etablissement public attendent ?

Et avec son ami et maintenant allié la CFDT, vous avez eu la Rupture Conventionnelle Collective. Rappelez-vous, c'était en 2019, une poignée d'agents ont touché un gros chèque en quittant l'Etablissement public, mais vous qui êtes restés, qu'avez-vous obtenu ?

L'argent, l'argent, l'argent, c'est le leitmotiv de ces deux organisations syndicales. Elles ont oublié leurs valeurs et leur raison d'être. Elles travaillent main dans la main avec le Patron et elles se font acheter pour trois fois rien... Mais il est vrai qu'elles peuvent se le permettre grâce à votre soutien à travers votre vote aux dernières élections professionnelles.

A elle seule, la CFDT pouvait sauver le COSOG en se joignant à notre proposition intersyndicale. A quatre, nous aurions eu la majorité des deux tiers au conseil d'administration du COSOG... et l'UNSA se serait retrouvée seule, bien seule. Mais l'essentiel aurait été fait : nous aurions sauvé le COSOG.

C'est la triste réalité, la CFDT est devenue l'UNSA bis à la Caisse des dépôts. Elle ne pense qu'à ses avantages et à ses « soussous » ... C'est lamentable !

Ce dossier du COSOG est très révélateur de ce qui se passe dans notre maison depuis les dernières élections. Vous avez une Direction qui ne travaille qu'avec deux organisations syndicales sur cinq car elle a la majorité suffisante pour signer les accords. Ils s'arrangent entre eux et ils se partagent le gâteau en préservant leurs acquis... et en optimisant le côté « bling-bling », le Directeur général remettant même une médaille d'honneur à un représentant de l'UNSA dans nos beaux jardins de Pomereu avec la présence de la CFDT...

Trois organisations syndicales ont osé s'opposer à l'UNSA, la CFDT...et la Direction. Et elles ont pu le faire car il fallait une majorité des deux tiers. Et nous avons eu raison de le faire.

Cela n'a pas été facile et il nous a fallu du courage pour ne pas abandonner en route. Des pressions de toute sorte ont été menées par la Direction à notre rencontre... nous avons résisté. Mais le comble, c'est l'attitude méprisante des deux organisations syndicales majoritaires envers nous.

De la part de l'UNSA, on s'y attendait... mais de la part de la CFDT, on ne s'y attendait absolument pas, comme quoi ils ont bien changé d'attitude... Quelques faits saillants...

Lors de l'assemblée générale du COSOG du 5 mars, la CFDT a bafoué les statuts de notre association en empêchant le vote.

Lors de l'assemblée générale du 26 mars, elle s'est réjouie de la présence de dix sociétés partenaires (du jamais vu depuis l'existence du COSOG) pour faire en sorte que la modification des statuts passe. Et lors du conseil d'administration du 27 mars, elle a fait le jeu de la Direction et surtout de l'UNSA en refusant de séparer la mise en conformité de la partie budgétaire...qui serait passée, dans un second temps, par la signature d'un avenant à la convention de gestion. Et cet avenant était sûr d'obtenir la majorité nécessaire car au moins une organisation syndicale en avait accepté le principe !

Par son attitude irresponsable en conseil d'administration, la CFDT a donc décidé de mettre fin au COSOG...

Et elle ose nous donner des leçons, que chacun en pense ce qu'il en veut !

Dans cette affaire, le SNUP a toujours été droit dans ses bottes, fidèle à ses valeurs. On ne négocie pas la mise à disposition des personnels administratifs du COSOG par l'octroi d'un chèque à ses ouvriers droit. Dans un premier temps, il fallait sécuriser au maximum la situation des personnels de l'association et dans un second temps la discussion budgétaire aurait pu avoir lieu.

Le SNUP l'a toujours dit, la fin du COSOG n'est pas une victoire : c'est une défaite collective.

L'UNSA et la CFDT en ont décidé autrement. Pour eux, c'était du fric contre la mise à disposition du personnel. Ils voulaient 3,50 % de masse salariale distribuée au lieu des 3,26 % en vigueur. Et en décembre dernier, leur déception fut grande quand ils ont découvert que la Direction ne leur donnait que 3,30 %. C'est pour cette raison, une possibilité de non-signature de l'avenant, que la CDC a dénoncé la convention du COSOG en décembre 2024.

Et le 5 mars dernier, en pleine assemblée générale du COSOG, un sketch orchestré par la DRH et la CFDT nous a été proposé. La CFDT refusait en l'état de valider la convention, et après une interruption de séance, la DRH proposait 3,40 %, obtenant ainsi la signature de la CFDT. Par ce

revirement, la DRH pensait faire changer d’avis l’une de nos trois organisations syndicales, mais cela n’a pas été le cas, c’est ballot...

Chers collègues, l’argent ne fait pas tout dans la vie, même à la Caisse des dépôts. Avant toute chose, il faut défendre l’emploi et l’intérêt des personnels, c’est ce que le SNUP fait au quotidien avec les moyens que sont les siens.



La bataille du pouvoir d’achat se poursuit en 2025 !